

**DIMANCHE 23 JUIN 2013**

**RANDONNEE AU PAYS DU MONT-BLANC**

**ORGANISEE PAR**

**LE CLUB CYCLO DE SALLANCHES**

**FFCT N° 02893**

**3 Parcours au choix :**

**43 km / 850 m de dénivelé.**

**64 km / 1420 m de dénivelé.**

**88 km / 1860m de dénivelé.**

**Plus un parcours familial VTC de 8 km réservé aux parents/enfants.**

**Lieu de départ : Espace E. Démolis. Complexe sportif de Sallanches.**

**Rue Albert GRUFFAT.**

**Horaires de départ : de 7h00 à 9h00.**

**Inscriptions : Inscriptions en ligne. <http://cc-sallanches.ffct.org>**

**Il sera possible de s'inscrire au départ.**

**Ravitaillements sur les parcours.**

**Assiette savoyarde à l'arrivée.**

**Remise des récompenses.**

**Tarifs : licenciés FFCT : 6€**

**Non licenciés 8€**

**Gratuit pour les moins de 18 ans.**

**Le port du casque est vivement conseillé et obligatoire pour les mineurs**

Pour une meilleure organisation des ravitaillements merci de nous communiquer avant le 15 JUIN une estimation du nombre de participants par club.

**[jflancian@gmail.com](mailto:jflancian@gmail.com)**

## Bulletin d'inscription individuel

# RANDONNEE AU PAYS DU MONT-BLANC ORGANISEE PAR LE CLUB CYCLO DE SALLANCHES

### Bulletin d'inscription individuel

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : N°.... Rue....

Localité :..... Département :.....

Age :.....

Club :..... N° licence.....

N° tel :.....

43km	64km	88km
------	------	------

Cocher le parcours de votre choix.

Affilié FFCT 6€

Non affilié 8€

Gratuit pour les moins de 18 ans.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :..... Tel :.....

**PORT DU CASQUE CONSEILLE.  
OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS.**

## **PARCOURS**

### **Parcours de 43 km. Dénivelé : 850m**

Départ stade de rugby, piste cyclable, au rond-point de l'Europe, prendre la piste au vieux pont de St Martin, piste cyclable, Luzier. Retour par les lacs, la Charlotte, Passy, Plateau d'Assy, Plaine joux. **RAVITAILLEMENT à 25 km.** Retour par la même route jusqu'au rond-point de l'Europe. Revenir au point de départ par la piste cyclable.

### **Parcours de 64 km. Dénivelé : 1420 m.**

Départ stade de rugby piste cyclable en direction de l'hôpital, remonter Avue de St Martin, quai de l'hôtel de ville, Cordon puis direction Ormaret par routes de Barlioz, de la Combe, de Pelloux, de la Cry Cuchet et route d'Ormaret. Poursuivre jusqu'à D212. Prendre à G. puis D909 jusqu'à St Gervais. Continuer jusqu'au Fayet, au rond-point prendre route de Chamonix puis à G. prendre D43 jusqu'à l'avenue du Coteau. **POINT BOISSONS parking du boulodrome.** Monter en direction de Passy puis Plateau d'Assy et Plaine joux. **RAVITAILLEMENT à 44km.** Redescendre sur Passy par D43 jusqu'au rond-point de l'Orangerie. Prendre à D. en direction du rond-point de l'Europe. Revenir au point de départ par la piste cyclable.

### **Parcours de 88 km. Dénivelé : 1860m.**

Départ stade de rugby piste cyclable en direction de l'hôpital, remonter Avue de St Martin, quai de l'hôtel de ville, Cordon puis direction Ormaret par routes de Barlioz, de la Combe, de Pelloux, de la Cry Cuchet et route d'Ormaret. Poursuivre jusqu'à D212. Prendre à G. puis D909 jusqu'à St Gervais. Prendre avenue de Miage. Continuer D202. Prendre à D. Route du Plan du moulin. Continuer sur Route des Moranches jusqu'à ND. De la Gorge. **RAVITAILLEMENT à 33 km.** Demi-tour, reprendre à D. D902 direction les Contamines. Redescendre sur Saint-Gervais. Continuer jusqu'au Fayet, au rond-point prendre route de Chamonix puis à G. prendre D43 jusqu'à l'avenue du Coteau. **POINT BOISSONS parking du boulodrome.** Monter en direction de Passy puis Plateau d'Assy et Plaine joux. **RAVITAILLEMENT à 68km.** Redescendre sur Passy par D43 jusqu'au rond-point de l'Orangerie. Prendre à D. en direction du rond-point de l'Europe. Revenir au point de départ par la piste cyclable.

## CONTRÔLES

SALLANCHES Bonne route	
PLAINE-JOUX RAVITAILLEMENT	
ND. De la GORGE RAVITAILLEMENT	
SALLANCHES Bravo !	
<b>N° d'appel en cas d'accident</b>	<b>18 POMPIERS ou 15 SAMU L'organisation 06 26 43 86 31</b>

## REGLEMENT

Cette randonnée est ouverte à tous. Les mineurs doivent-être sous la responsabilité d'un parent ou d'un tuteur légal. Les participants doivent se conformer au code de la route, de la nature, au balisage et aux consignes de l'organisateur.

Les participants feront preuve du meilleur esprit cyclo pour partager la route avec les autres usagers. Les voitures suiveuses sont fortement déconseillées.

**Le port du casque est obligatoire pour les mineurs et fortement conseillé pour les adultes.**